

INFRACTIONS aux règlements 2026/2027	
Absences ou Retards	Montant
Absence de représentation à l'Assemblée Générale (Art 12.3 Statuts District et Art.4 RI)	110
Absence(s) non motivée(s) d'un licencié à la convocation pour une commission (par licencié)	40
Absence ou retard de rapport(s) demandé(s) (Amende unique par club et par affaire)	30
Absence non motivée d'un officiel à la convocation pour une commission	40
Absence ou retard de rapport(s) demandé(s) à un officiel pour une commission.	30
Manquements aux procédures des Compétitions	Montant
Abandon du terrain avant la fin de la rencontre.	100
Match perdu par pénalité (Règlementaire)	100
Formalités administratives d'avant match non réalisées (match non joué).	100
Absence de la feuille de match (match non joué)	100
Non utilisation de la F.M.I. (non transmise) sans feuille de match (papier).	100
Feuille de match incomplète foot à 11.	50
Feuille de match incomplète U12/ U13.	30
Non-conformité du traçage du terrain ou accessoire non-conforme... (Match non joué).	50
Toutes autres infractions aux règles de qualification et de participation.	50
Notification tardive (jour, terrain, heure) de U13 D1 à SENIOR (après mardi 23h59).	50
Transmission de la F.M.I. hors délai.	50
Notification tardive (jour, terrain, heure) de U6 à U13 animation.	30
Licences et participations non autorisées	Montant
Fraude : Falsification ou substitution volontaire d'identité sur document de match.	250
Utilisation d'un joueur non licencié sans autorisation. (Par infraction de U13 à SENIOR)	200
Participation à un match de joueur en état de suspension (par joueur)	150
Participation à plus d'une rencontre au cours de deux jours consécutifs.	150
Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation.	100
Erreur d'identité sur document de match.	100
Joueur(se) non licencié sur feuille de match (Par infraction de U7 à U11).	100
Participation à un match de joueur ayant joué en niveau supérieur (par joueur)	50
Défaut de licence validée (Non cumulatif avec absence n° de licence) Art.30 et 59 RG FFF	50
Absence de sur-classement du joueur (se)	50
Non-respect de la catégorie d'âge. (par joueur)	50
Non-respect des obligations des clubs	Montant
Absence de l'éducateur ou entraîneur diplômé sur la FMI (Sénior D1) par Match	50
Absence de désignation ou Responsable sécurité non visible (Sénior D1) par Match	50
Absence de l'éducateur ou entraîneur diplômé sur la FMI (U13 D1, D2 et Territoire) par Match	50
Infraction au Statut de l'arbitrage	Montant
1 ^{ère} Année d'Infraction au Statut de l'Arbitrage D1 (Art.46 LFO)	120
1 ^{ère} Année d'Infraction Statut de l'Arbitrage Autre Division de District (Art.46 LFO)	50
1 ^{ère} Année Statut de l'Arbitrage Clubs d'équipes de jeunes (hors football d'animation) (Art.46 LFO)	50
1 ^{ère} Année d'Infraction Statut de l'Arbitrage Championnats Féminins senior (Art.46 LFO)	50
Divers	Montant
Défaut de restitution d'un trophée (CRC Sénior, Challenge J.C. LE GOFF).	500
Accusations sans preuve.	100
Installations sportives non conformes	100
Ports d'équipements non conformes.	50
Retard de règlement après 1 ^{er} relance.	25
Retard de règlement après 2 ^{ème} relance.	50
Indemnité kilométrique trajet simple le plus court pour non-déplacement d'équipe €/ KM (Art.44).	3€
Déplacement d'un officiel devant une commission trajet le plus court €/Km	0.447
Défaut de notification de tournoi dans les temps.	50
Toutes autres infractions aux règlements non prévue dans cette liste.	50